

ELECTIONS 2011

Résistants et déterminés avec la CGT

La direction de la SNCF a décidé de tourner résolument le dos à la notion de service public et à l'EPIC au profit du groupe, par un découpage en activités distinctes. Le business est sa seule ambition, au détriment de la réponse aux besoins des populations, des conditions de vie et de travail de tous les cheminots et de tous les collègues.

Face à cette politique d'entreprise, les cheminots havrais ont fait confiance en mars 2009 aux candidats présentés par la CGT dans les différentes instances de représentations du personnel. Ceux-ci vous ont informé régulièrement des évolutions auxquelles nous étions confrontés, ainsi que les analyses et les propositions CGT.

Les cheminots, comme une grande majorité des salariés ont apporté leur soutien à la CGT dans la conduite démocratique et unitaire des luttes. Sur le site du havre, nombre de dossiers ont été portés par notre organisation syndicale.



Voies de port

sans l'intervention des représentants CGT, nous ne parlerions plus de ce dossier. En ce qui concerne la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des voies ferrées portuaires et des installations s'y rapportant, établies sur le domaine public maritime et dénommées Réseau Ferré Portuaire du Havre depuis l'Arrêté du 23/02/2008, le GPMH se doit de lancer des appels d'offre, Même si nous sommes en désaccord sur cette répartition, nous actons que l'Autorité a légiféré sur ce transfert. Grace à nos actions, nous avons obligé la direction à se positionner favorablement afin de répondre par l'EPIC à l'appel d'offre par un renforcement des effectifs dont port 1 (DCI CGT).

Fret En guise de projet de développement, le site ferroviaire havrais a vu son trafic baisser continuellement. Après Naviland Cargo, c'est maintenant la sous-filiale Normandie Rail Service que la direction veut mettre en place. Volonté politique et position dogmatique qui met ainsi en concurrence les cheminots à statut et ceux des filiales, créant ainsi une situation de dumping social. Toujours dans sa logique libérale, la direction de l'entreprise tente, avec la complicité de certaines O.S de remettre cause le RH0077.

Nous savons qu'il y a une pertinence économique reconnue sur le site du Havre, à développer l'activité de transport ferroviaire de marchandises, en lien notamment avec le développement du Grand Port Maritime du Havre (GPMH). Actions de grève, rassemblements nationaux et régionaux, interpellation des élus et parlementaires, propositions nouvelles d'organisation du travail, comités de défense sont autant d'actions mises en œuvre par la CGT **pour poursuivre et intensifier la résistance pour maintenir l'activité fret.**

Infra A l'infra circulation, l'ouverture du raccordement de la « Brèque » au 13 décembre 2010, la direction a supprimé 8 agents au lieu de 17 avec l'intervention de la CGT. Sans oublier les qualifications obtenues au PCD et pour l'AC du poste S et le maintien sur site pour deux camarades AMVM.

Le cloisonnement imposé par la direction de cette activité, à des répercussions accentuées pour les agents Infra en termes de cursus professionnel, de mobilité géographique ou fonctionnelle ou pour le déroulement de carrière. Les cheminots constatent que la mise en place de la DCF et des EIC **change bien le contenu de leur travail et de leur avenir professionnel.**

L'intensification du travail dans les postes impose également d'apporter des réponses sur une nouvelle revalorisation de la prime de travail pour les agents de la filière transport mouvement. La concentration des postes de commande complique également les opérations de remise de service. Nous revendiquons un recouvrement de 20 minutes pour que la remise de service entre deux agents ne se fasse plus sur le temps de repos d'un des deux agents. Ces temps de passage de service pourraient être cumulés pour donner lieu à des repos compensateurs.

Escale/Voyageurs Encore la question du nombre et de la pérennité des emplois est posée avec le transfert d'activité des tâches de l'escale vers des filiales comme « Effia Service ». Au havre comme ailleurs, les agents d'escale sont les premières victimes d'une production qui se dégrade. Les cheminots en ont assez d'être stigmatisés, n'attendons pas l'irréparable pour agir ! **La CGT par son action a obtenu la reconnaissance de la pénibilité pour les agents et chefs de service escale.**

Il faut rappeler que la filière commerciale gares subit une pression managériale forte. Elle génère de la souffrance au travail. Les agents sont enfermés dans des objectifs de vente ou



d'attitude de service (chiffre d'affaires à réaliser, cartes commerciales à placer, port du badge nominatif) qui sont souvent contraires aux attentes et intérêts des usagers. Conjointement à la dégradation des conditions de travail dans les chantiers voyageurs avec les sous-effectifs, la réduction des temps de pause, la Direction refuse la reconnaissance de la pénibilité du travail pour les vendeurs. Cette décision unilatérale de la Direction est vécue, à juste titre par les agents, comme une injustice !

Depuis des mois, au fil des différentes actions générales ou spécifiques, nationales, régionales ou locales, la CGT

Traction/ASCT

Dans les différentes actions de l'année 2010, les plus marquantes ont été le mouvement reconductible d'avril et celui, exceptionnel, de l'automne 2010 sur l'avenir de nos retraites. Les camarades de ces deux métiers, avec la CGT n'ont cessé de porter les questions de l'emploi, par l'exigence d'embauches supplémentaires garantissant notre système de protection sociale et permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail. Une action qui contraste avec l'attitude de certains « révolutionnaires » ayant pour l'occasion oublié de se mobiliser en avril (11 jours après) ou carrément assuré le service dès le départ du conflit sur les

retraites !

Sans oublier la discrétion remarquée

de ceux qui main sur le cœur assuraient en avril se réserver pour la défense de nos retraites ! Grâce à leur action, **500 embauches** supplémentaires en avril et **900** en octobre ont été arrachées à la direction et notamment pour des jeunes issus de l'alternance. Au Havre, c'est l'engagement du maintien des effectifs qui a mettre a l'actif de la lutte ainsi que l'ouverture d'une école de conduite.

Pour les ASCT, la CGT a montré que la relative stabilité des effectifs ASCT, dont se targue la Direction dans un

n'a eu de cesse dans sa volonté de changer la stratégie de l'entreprise et du gouvernement. La direction nous refuse le droit de contester ses choix et voudrait cantonner le rôle des organisations syndicales à l'accompagnement social des restructurations et des suppressions d'emplois. Certains s'y emploient et mangent dans la main à Pépy, d'autres pour conserver leur place au chaud s'allient avec leurs ennemis d'hier ! **Vous choisirez le 24 mars des délégués CGT qui ne font pas d'alliance bidon ni ne mettent sous l'éteignoir leurs valeurs !**



contexte de suppressions massives d'emplois de cheminots, était très loin de masquer l'aggravation des conditions de vie et de travail des personnels des ECT, eu égard à la productivité réalisée et des dysfonctionnements récurrents sur la production. A l'appui de faits concrets, la CGT a démontré l'inefficacité de certaines organisations de travail et le décalage entre les théories élaborées « en chambre » et la réalité du terrain. Suppression de l'agent B, création des « volontaires à bord » **on s'approche du grand n'importe quoi !**

Au niveau national, pour tous les métiers, suite à l'intervention de la CGT, ce sont 250 emplois en plus en janvier 2011 au titre de 2010 soit 3450 au lieu de 1800 prévues initialement et ce grâce à la lutte des cheminots.

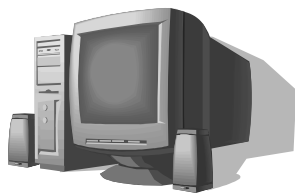
Services communs

La CGT ne cesse d'intervenir pour souligner le caractère particulièrement dégradé de la situation des collègues des Services Communs. Productivité massive, suppression d'effectifs, formation inadaptée, fermetures de services, charge de travail excessive, pertes de proximité avec les cheminots, désorganisation, perte de repères, tout cela met à mal les agents de ces services qui tentent, avec de grandes difficultés, de préserver des prestations de qualité.

Sur tous ces thèmes, la CGT a remonté à de multiples reprises, dans toutes les instances, les difficultés vécues par ces cheminotes et cheminots. Nous n'avons eu

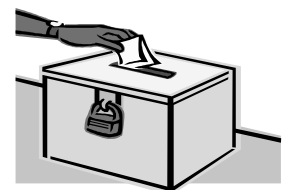
de cesse d'alerter la Direction sur de nombreux cas de souffrance au travail du fait des stratégies mises en œuvre. La Direction a confirmé son refus de bouger sur ce point en maintenant la prime de travail la plus basse de la SNCF pour ces cheminots.

Pour la CGT, cette posture est inadmissible. Les agents des Services Communs ne sont pas des cheminots au rabais et l'augmentation de la technicité de leur métier mérite plus de respect et de reconnaissance de la part de la Direction, c'est le sens de l'action du 10 février 2011. Au havre, la CGT veillera au maintien des postes sur site



Vote électronique ou physique

18 au 24 mars



Pour ces élections CE/DP 2011 notre région de Rouen utilise le vote électronique, par Internet, par Intranet ou par téléphone. Par contre, pour les agents de la « famille fret » (conduite et sédentaires) de la NORIF, le vote sera classique, physiquement ou par correspondance.

Les agents recevront un courrier explicatif sur le dispositif proposé. Ils pourront voter à partir du 18 jusqu'au 24 mars, par Internet (chez eux ou ailleurs), par Intranet (bornes mises à dispositions ou postes non confidentiels) ou téléphone. N'hésitez pas à contacter les militants CGT, si vous rencontrez des difficultés.

Voter **CGT, c'est se donner les moyens d'être défendu.**

Voter et faire voter CGT, c'est se donner plus de poids pour être entendu.

Voter CGT, c'est faire un choix de syndicalisme, un choix de service public.

